



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Sodium Chlorite Solution ≥25-31%
Numéro du produit	12161
Synonymes; marques commerciales	SODIUM CHLORITE SOLUTION 25%, SODIUM CHLORITE SOLUTION 30%, SODIUM CHLORITE SOLUTION 31%, SODIUM CHLORITE 31% UNI 938:2006, SODIUM CHLORITE 25% UNI 938:2006, CLOXIDE R, HYDREX 9582, NALCO 74800

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Traitement de l'eau Réactif de laboratoire Bleaching Agent, Oxidising Agent Produit chimique utilisé pour le synthèse et/ou la formulation de produits industriels ou de laboratoire Textilier
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	12161

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Ox. Liq. 1 - H271 Met. Corr. 1 - H290
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373
Dangers pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412

Environnement	Le produit contient une substance très toxique pour les organismes aquatiques.
---------------	--

2.2. Éléments d'étiquetage

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
 P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Contient

CHLORITE DE SODIUM

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

CHLORITE DE SODIUM		≥25-31%
Numéro CAS: 7758-19-2	Numéro CE: 231-836-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529240-51-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		
Classification Ox. Sol. 1 - H271 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 2 - H310 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 3 - H412		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Rate) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-----------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Liquide amené à sec : favorise l'inflammation des matières combustibles Do not allow product to dry out Oxydant. Oxydes des substances suivantes: Sodium.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Chlore. Oxygène.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
--	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. Do not allow product to dry out

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Do not allow product to dry out Stocker à l'écart des produits suivants: Acides.

Classe de stockage Stockage de produits comburants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

CHLORITE DE SODIUM (CAS: 7758-19-2)

DNEL	Activités professionnelles - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.58 mg/kg/jour
	Activités professionnelles - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 0.58 mg/kg/jour
	Activités professionnelles - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.41 mg/m ³
	Activités professionnelles - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 0.41 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.29 mg/kg/jour
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 0.29 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.1 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.029 mg/kg/jour
PNEC	Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 0.029 mg/kg/jour
	Industrie - Eau douce; Court terme 0.00065 mg/l
	Industrie - Eau de mer; Court terme 0.00065 mg/l
	Industrie - rejet intermittent; Court terme 0.0065 mg/l
	Industrie - STP; Court terme 1 mg/l

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules, type P3. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Presque sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): 12 - 13
Point de fusion	-18°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	20.66 hPa @ 20°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Densité relative	1.20 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: -2.7
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	3.26 mPa s @ °C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Inconnu.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Liquide amené à sec : favorise l'inflammation des matières combustibles Oxydant.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Réducteurs forts. Oxydants puissants.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxygène. Oxydes des substances suivantes: Chlore.
-------------------------------------	---

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 1 136,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Rate) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Rate) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Contact cutané

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire

Risque de lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques sur les composants

CHLORITE DE SODIUM

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 284,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 284 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

ETA orale (mg/kg) 284,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 134,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 134 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 134,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. NOAEL 32.1 mg/kg p.c. /jour, Orale, NOAEL 57.14 mg/kg p.c. /jour, Cutanée,

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Etude sur deux générations - NOAEL 2.9 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 10 mg/kg, Orale, Rat

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Information générale Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Inhalation Corrosif pour les voies respiratoires. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

Contact cutané Mortel par contact cutané. Provoque des brûlures.

Contact oculaire Risque de lésions oculaires graves. Irritation sévère, brûlure et larmoiement.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Peut provoquer des brûlures des muqueuses, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

CHLORITE DE SODIUM

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

CHLORITE DE SODIUM

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 106 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: < 1 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 1 mg/l, Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La substance est inorganique.

Informations écologiques sur les composants

CHLORITE DE SODIUM

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Persistance et dégradabilité

Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: -2.7

Informations écologiques sur les composants

CHLORITE DE SODIUM

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

Pow: -2.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

CHLORITE DE SODIUM

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

CHLORITE DE SODIUM

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

CHLORITE DE SODIUM

Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

N° ONU (ADR/RID)	1908
N° ONU (IMDG)	1908
N° ONU (ICAO)	1908
N° ONU (ADN)	1908

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	CHLORITE EN SOLUTION
Nom d'expédition (IMDG)	CHLORITE EN SOLUTION
Nom d'expédition (ICAO)	CHLORITE SOLUTION
Nom d'expédition (ADN)	CHLORITE EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Code de classement ADR/RID	C9
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8
Classe ADN	8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-B
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2X
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	80

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	25/04/2018
Numéro de version	2.001
Remplace la date	14/08/2017
Numéro de FDS	12161

Sodium Chlorite Solution ≥25-31%

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Signature

Jitendra Panchal